

Fonctionnement du collège à compter du lundi 22 juin

I- Déroulement des cours

Les cours des collégiens reprennent le 22 juin **selon l'emploi du temps habituel et selon les horaires classiques.**

Les élèves seront regroupés par classe et auront une salle de cours attribuée pour toute la semaine. Les enseignants se déplaceront toutes les heures pour rejoindre leur classe. **Seuls les cours avec des regroupements de classe (bilangue espagnol, allemand et portugais, latin, grec) se feront dans une salle différente,** salle où devront se rendre les élèves eux-mêmes.

Les élèves d'UPE2A pourront également se rendre dans la salle A118 lorsqu'ils auront cours avec Mme Le Bot.

Les élèves d'ULIS qui sont régulièrement inclus en classe ordinaire participeront aux cours de la classe ordinaire. Pour les autres, si le professeur est absent, ils devront rester chez eux.

Il n'y aura pas de groupes d'AP, les cours se feront en classe entière uniquement.

Attribution des salles par classe

Classe	Salle attribuée	Classe	Salle attribuée
6A	A109	4A	B008
6B	A110	4B	A007
6C	A111	4C	A009
6D	A112	4D	A010
6E	A116	4E	A012
6F	A114	4F	A014
5A	B101	3A	B001
5B	B102	3B	B002
5C	B103	3C	B003
5D	B104	3D	B004
5E	B105	3E	B005
5F	B106	3F	B006
5G	B107		

Salles pour les cours regroupés en langue (bilangue espagnol, allemand et portugais, latin, grec)

Professeurs	Salle
Mme Lauga	E201
Mme Siro Pérez	E202
Mme Charreau	E203
M. Paiva Santos	A113
Mme Buron	A120

II- Sens de circulation et récréation

A l'entrée du collège, un sens de circulation est indiqué et devra être respecté. A leur arrivée le matin (et l'après-midi pour les externes), les élèves monteront directement dans leur salle de cours. La cour de récréation sera divisée en deux zones : cour pour les 6^e et 5^e, plateau pour les 4^e et 3^e. Les 6^e et 5^e utiliseront les toilettes accessibles par la cour, les 4^e et 3^e utiliseront les toilettes de l'espace Larantech.

A la fin de la récréation, les élèves remonteront directement dans leur salle en respectant le sens de circulation défini.

Les élèves laisseront leurs affaires dans leur salle de cours, les casiers ne seront pas accessibles.

III- Les permanences

Les permanences auront lieu dans la cour récréation, les élèves concernés se rendront directement dans la cour et dans la zone qui leur sera attribuée. A leur demande, certains élèves pourront s'installer dans une salle de permanence ou se rendre au CDI. Celui-ci ne sera pas ouvert pendant les récréations.

IV- La restauration scolaire

La restauration scolaire est assurée tous les jours sauf le mercredi. Deux services seront proposés afin de laisser le temps aux agents de désinfecter les lieux.

Les élèves mangeront par groupe classe ; les assistants d'éducation les appelleront avec le micro. **Il ne sera pas possible de faire déjeuner des élèves de classes différentes à la même table.**

Il est possible pour un élève de déjeuner à l'extérieur à la condition que le collège soit informé au préalable par un mot de la famille. Si tel est le cas, l'élève sera enregistré externe jusqu'au 3 juillet et ne pourra prendre aucun repas.

Respect des gestes barrière

Les gestes barrière doivent être respectés, le port du masque sera obligatoire pour tous (sauf si la distanciation d'un mètre est respectée). Du gel hydroalcoolique sera proposé aux enfants à différents moments de la journée.

Il est conseillé d'avoir au moins deux masques par jour (3 si votre enfant a EPS dans la journée). Le collège peut également fournir un masque aux élèves qui n'en auraient pas.

Il est impératif que les élèves respectent scrupuleusement les consignes données par les adultes.

Il est demandé aux parents dont un enfant présente des symptômes (fièvre, toux, maux de ventre) de le garder au domicile.

En cas d'absence, il est demandé aux parents de prévenir rapidement le collège et d'écrire un courrier à l'attention du principal.